

# L'action sociale AGIRC ARRCO

## Caisse de retraite complémentaire

**Vous êtes une personne âgée et percevez une retraite complémentaire du groupe AGIRC ARRCO. L'action sociale est là pour vous aider à mieux vivre votre retraite. Elle met en place des services pour vous permettre de rester actif plus facilement et bien vieillir chez vous. Cette fiche vous présente ces dispositifs.**

### Qu'est-ce que l'AGIRC ARRCO ?

Le groupe AGIRC ARRCO est l'entité regroupant un ensemble de caisses de retraites complémentaires :

- AG2R LA MONDIALE
- MALAKOFF
- MEDERIC
- HUMANIS
- ALLIANCE
- PROFESSIONNELLE
- RETRAITE
- (AGRICA,
- AUDIENS, B2V, IRP
- AUTO, LOURMEL,
- PRO BTP)
- KLESIA
- IRCEM
- APICIL
- CRC
- CGRR
- IRCOM
- BTPR

### Les dispositifs d'action sociale AGIRC ARRCO

#### L'aide momentanée

Vous avez des difficultés passagères (sortie d'hospitalisation, immobilisation, absence de votre aidant) qui vous empêchent d'assumer vos tâches quotidiennes.

Vous avez 75 ans et plus et vous ne bénéficiez pas déjà d'un plan d'aide à domicile du type APA, CARSAT, MSA, Sécurité sociale des indépendants, CNRACL.

L'action sociale AGIRC ARRCO peut vous proposer de financer entièrement quelques heures d'aides à domicile pour des prestations diverses (aide aux courses, à la préparation des repas, aux tâches ménagères...). Ces heures seront réalisées par un salarié d'un organisme d'aide à domicile agréé par la Caisse de retraite.

#### Le dispositif sortir plus

Vous avez 75 ans et plus, vous éprouvez des difficultés à vous déplacer (faire des courses, aller chez le coiffeur ou chez le médecin, rendre visite à des amis ou à des parents), la prestation « Sortir Plus » peut faciliter vos sorties et vous permettre de maintenir vos activités de loisirs.

L'action sociale AGIRC ARRCO peut vous proposer des chèquiers préfinancés et nominatifs sans condition de ressources, moyennant une participation financière. Les chèquiers sont valables une année civile et peuvent être utilisés jusqu'à la fin janvier de l'année suivante.

Le service organisera votre sortie avec un salarié d'un organisme d'aide à domicile ou de transport accompagné agréé par la Caisse de retraite. Il viendra vous chercher à l'heure convenue et vous accompagnera à pied ou en voiture. Selon le cas, il peut vous attendre ou rester à vos côtés.

Il vous raccompagnera ensuite à votre domicile.

### Le diagnostic bien chez moi

Vous avez plus de 75 ans et vous souhaitez bénéficier d'un diagnostic au sein de votre logement, une visite à domicile d'un ergothérapeute peut vous être proposée pour envisager des solutions de travaux d'adaptation. Le professionnel vous aidera à optimiser votre confort et votre sécurité.

Le diagnostic est pris en charge par votre caisse de retraite complémentaire. Néanmoins, une participation forfaitaire vous sera demandée à la fin de la visite de l'ergothérapeute.

Pour bénéficier de ces services, il vous suffit d'appeler un conseiller au 0 971 090 971. L'ensemble de ces services sont cumulables et ne viennent en aucun cas en déduction de votre pension.

Mise à jour le 08/12/2020

*Cette fiche a été élaborée par RMA  
Ressources Mutuelles Assistance*